

Votants: 78

Convocation du Conseil de Communauté :

le 7 mars 2014 Affichage du Compte-rendu Sommaire : le 18 mars 2014

PREFECTURE DES DEUX-SÈVRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 mars 2014

HABITAT - PLH 2010-2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - SA HLM 79

Titulaires présents:

Gilbert BARANGER, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Julie BIRET, Marie-Christelle BOUCHERY, Joël BOURCHENIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD, Jean-Luc CLISSON, Annie COUTUREAU, Nicole DAVID, Sylvie DEBOEUF, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Alain FORT, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Geneviève GAILLARD, Jean-Pierre GAILLARD, Catherine GAUFICHON, Michel GENDREAU, Gérard GIBAULT, Nicole GRAVAT, Jean-Jacques GUILLET, Nicole IZORE, Florent JARRIAULT, Bernard JOURDAIN, Gerard LABORDERIE, Virginie LEONARD, Elisabeth MAILLARD, Gaelle MANGIN, Nicolas MARJAULT, René MATHE, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Jean-Luc MORISSET, René PACAULT, Alain PARROT, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-Louis SIMON, Michel SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Jean-Michel TEXIER, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Thierry THUBIN, Dominique VALLEE, Daniel VEILLET, Huseyin YLDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir:

Blanche BAMANA à Michel GENDREAU, Brigitte COMPETISSA à Jean-Luc MORISSET, Gilbert GOLAZ à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne LABBE à Alain PIVETEAU, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Franck MICHEL à Nicolas MARJAULT, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Christophe POIRIER à Jean-Louis SIMON, Claire RICHECOEUR à Jean-Pierre BOUTHILLIER, Nathalie SEGUIN à Julie BIRET, Jean-Claude SUREAU à Jacques TAPIN, Francis THIBAUDAULT à Françoise TALBOT

<u> Titulaires absents suppléés :</u>

Titulaires absents : Maryvonne ARDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jean BOULAIS, Amaury BREUILLE, Thierry BUREAU, Robert GOUSSEAU, Emmanuel GROLLEAU, Rabah LAICHOUR, Olivier MARIE

Titulaires absents excusés:

Blanche BAMANA, Brigitte COMPETISSA, Gilbert GOLAZ, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Aurélien MANSART, Franck MICHEL, Jean-Pierre MIGAULT, Delphine PAGE, Christophe POIRIER, Claire RICHECOEUR, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU, Francis THIBAUDAULT

Président de séance : Pascal DUFORESTEL

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 17 MARS 2014

HABITAT - PLH 2010-2015 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS LOCATIFS SOCIAUX - SA HLM 79

Monsieur René MATHE, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

2010-2015. Il comprend cinq principales orientations, dont une concernant la diversification et l'accroissement de l'offre de logements sur son territoire. Par délibération du 18 octobre 2010, la CAN a approuvé son nouveau PLH pour la période

Parmi les différentes actions inscrites au titre de cette dernière, la fiche 5 a pour objectifs de :

- se loger dans de bonnes conditions, population, notamment les jeunes et les ménages à revenus modestes ou faibles, de Développer l'offre locative publique sociale afin de permettre aux catégories de
- compte le niveau de structuration des communes en matière d'équipements, commerces et de services, ainsi que les obligations légales faites à certai communes (article 55 de la loi SRU Solidarité Renouvellement Urbain). Tendre vers une répartition territoriale plus équilibrée de cette offre, qui prenne en certaines de

dont celui concernant la production d'une nouvelle offre locative publique sociale, basé sur le d'attribution des aides financières qu'elle accorde aux opérateurs HLM et/ou aux communes, respect de critères additionnels d'unités (d'une valeur de 1 500 € chacune). Par ailleurs, par délibération du 11 avril 2011, la CAN a validé les différents règlements

Après étude et instruction de ce dossier de demande de subvention, qui a bénéficié d'une décision d'autorisation de construire et de financement de l'Etat le 06 décembre 2013, il est proposé d'attribuer une aide financière d'un montant total de **66 000 €** pour la construction de 8 logements locatifs sociaux à Echiré :

66 000 €	SA HLM 79	SA HLM 79	∞	Les Allées Fleuries	Echiré
17.48					
· 一個 日本	्रावस्त्राध्यक्त	opposition.	or de la constant de	arappearations.	

pièces justificatives prévues par le règlement technique La CAN versera en une seule fois au bénéficiaire la subvention prévue ወ la réception des

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Valider le nouvel engagement financier de la CAN concernant l'aide à la construction de logements locatifs sociaux sur son territoire au titre de la programmation HLM 2013, Autoriser le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer la Convention financière avec la SA HLM 79 et tous autres documents relatifs à ce dossier, Autoriser sur justificatifs, le versement de la somme correspondante à la SA HLM 79.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78 Contre : 0

Abstention: 0

Non participé : 0

CA CHANGE MATHE
Vicabra dent Délégué